

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 45/2021

**Objet : Désignation des  
membres de la commission  
Tourisme**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SÉANCE DU 15 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD  
Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 avril 2021.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, AMIEL Cyril, PONCHON Solange, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOUFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (*absente ayant donné à pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence*)

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette (*absente ayant donné à pouvoir à GILLES Max*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné à pouvoir à PORTAL Serge*).

**EXCUSÉS :**

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile.

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Présidente expose que par délibération en date du 17 septembre dernier, le Conseil Communautaire a désigné les conseillers communautaires et municipaux membres des commissions thématiques de Terre de Provence Agglomération.

Suite à la demande de changement de représentant de la commune de Verquières pour la commission tourisme, il est proposé au conseil communautaire de procéder à une nouvelle désignation.

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-40-1 ;

**CONSIDERANT** que le conseil communautaire a décidé de créer pour chacune des délégations accordées aux vice-présidents une commission au sens de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** que le conseil communautaire a retenu par délibération 98/2020 du 17 septembre 2020 de composition suivant : un représentant par commune membre, à désigner parmi les conseillers communautaires ou municipaux de la commune concernée ;

**VU** la délibération n° 101/2020 en date du 17 septembre 2020 désignant les membres de la commission tourisme ;

**CONSIDERANT** la demande de modification de représentant de la commune de Verquières ;

**DESIGNE** les conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Tourisme :

<b>BARBENTANE</b>	DAUDET Jean Christophe
<b>CABANNES</b>	AUGIER Marlène
<b>CHÂTEAURENARD</b>	PTAK Christophe
<b>EYRAGUES</b>	MISTRAL Christiane
<b>GRAVESON</b>	PECOUT Michel
<b>MAILLANE</b>	GROS Eugénie
<b>MOLLEGES</b>	MARY Annie
<b>NOVES</b>	VILLAIN Pascale
<b>ORGON</b>	YTIER CLARETON Angélique
<b>PLAN D'ORGON</b>	STOYANOV Annie
<b>ROGNONAS</b>	ALIZARD Dominique
<b>SAINT-ANDIOL</b>	CHABAS Sylvie
<b>VERQUIERES</b>	BONNAUD Aimé

Membres en exercice : 42  
 Votants : 41  
 Votes pour : 41  
 Votes contre : 0  
 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 15 avril 2021,

Pour Extrait Conforme,  
 La Présidente,  
 Corinne CHABAUD

